

**Type de réunion**

Réunion d'école publique

**13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

L'animatrice présente les grands axes de la question proposée.

Le public est composé de 8 personnes : des enseignants, des adultes et deux étudiantes de l'I.U.T.

En introduction, un enseignant précise qu'il faudrait cerner de façon plus pointue les difficultés de certains enfants. En effet, l'échec scolaire est très souvent lié à des difficultés familiales et personnelles, ce qui n'a rien à voir avec un déficit intellectuel..

1) Les conditions d'accueil

Après évaluation précise, on demande que l'enfant soit accueilli dans une structure adaptée qui lui permette ensuite d'évoluer à son rythme dans le cursus normal.

On déplore que beaucoup de nos classes spécialisées (ex : CLIS et CLIN) ne prennent pas en compte le caractère spécifique de chaque enfant. Un enfant ne parlant pas le français (le primo-arrivant) ne présente pas du tout des lacunes dans ses compétences intellectuelles et cependant il sera d'office intégré dans ces classes où se retrouvent des jeunes ayant un profil psychologique fragile ou des difficultés cognitives.

2) Le Personnel Enseignant

On demande une augmentation des moyens, et une formation adaptée. Encore une fois on regrette que des jeunes enseignants découvrant les réalités du terrain n'aient pas reçu une formation spécifique.

On termine en regrettant la formulation des questions possibles, qui apparaissent à certains comme des Palissades.

**15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

1) La médiation en primaire

Un enseignant développe devant le public non informé la mise en place et le fonctionnement de la médiation au sein des écoles primaires.

Il souligne les aspects positifs de ce processus constatant que nos écoles sont le lieu d'affrontements de plusieurs communautés (système à l'américaine).

Une mère de famille particulièrement impliquée et élevant ses 10 enfants avec beaucoup d'énergie et d'intelligence souligne les aspects néfastes de la culture télévisuelle. Avec les enseignants, elle reconnaît la difficulté du « métier d'éducateur ».

La médiation permet entre autres de régler les petits conflits qui pourraient dégénérer s'ils n'étaient pas pris dès le début.

On explique à l'enfant le pourquoi de la sanction et on met en avant les dangers qu'il peut rencontrer s'il ne respecte pas certaines règles.

2) Les sanctions

Une discussion a lieu pour savoir s'il faut dans tout les cas sanctionner. Un intervenant qui encadre des jeunes remarque que lui-même ne pratique que le dialogue, et se méfie de toute forme de sanction.

Les enseignants rappellent qu'ils doivent mettre en place une « grille » de sanctions bien graduées de façon à se faire respecter. En effet, ne pas établir un règlement, met en danger les enfants qui peuvent non seulement être violents vis à vis des autres mais aussi dangereux vis à vis d'eux-mêmes.

Il est rappelé que les enseignants sont responsables de la sécurité des enfants. De trop nombreux accidents ont été imputés aux membres de l'équipe éducative. Très souvent la hiérarchie de l'Education Nationale ne soutient pas l'enseignant poursuivis par la justice dans de malheureuses affaires où des élèves ont été victimes d'accidents de diverses origines.

Il est évident que l'école actuelle se refuse de pratiquer une discipline humiliante et dégradante pour nos enfants. On distingue nettement la punition attendue par l'élève et par la famille et la brimade inutile et injuste, telle qu'elle était appliquée autrefois.

L'Education avec les parents.

Les enseignants précisent auprès des parents les règlements de vie à l'intérieur de la communauté éducative, dès le début de l'année scolaire.

De plus l'équipe éducative doit rappeler aux parents les principes de base du «savoir vivre ensemble »

1) Les Services de Prévention .

Un enseignant explique à l'audition la structure en place dans nos quartiers depuis quelques années : le Comité Local de sécurité qui regroupe différents acteurs : la police, les écoles, la justice, la ville et les bailleurs.

Ce dispositif permet une rencontre périodique durant laquelle chaque acteur évoque les problèmes d'incivilités ou de violence qui ont été signalés dans le quartier. Chaque instance intervient selon ses compétences en accord avec les autres membres du comité, ce qui permet une plus grande cohérence dans l'action de prévention d'actes et de conduites à risques.

Ce genre de structure permet à l'école de ne pas se substituer aux autres partenaires tels que la Prévention Sociale, la Justice, la Police. Les enseignants tiennent en effet, à garder leur rôle premier qui est d'enseigner et non de faire un travail d'assistante sociale ou d'éducateur.

Remarque :

Les deux étudiantes de L'I.U.T., élèves de 2<sup>ème</sup> année Carrières Sanitaires et Sociales, témoignent de leur vécu encore tout proche dans nos écoles. Elles précisent que toutes deux n'ont connu que des établissements protégés et n'ont jamais vraiment souffert d'un climat de violence durant leur études. En revanche elles sont très intéressées par le débat ayant choisi de faire un exposé sur le sujet.

En revanche, ayant récemment fait des stages dans les écoles de notre ville, elles ont constaté la pénurie de personnel d'encadrement.

## **17. Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?**

Public : 30 personnes toutes adultes.

L'animatrice a exposé brièvement les grandes lignes du diagnostic réalisé par le Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole.

La présentation de la question n°17 permet au public de distinguer les grands axes de la réflexion.

C'est alors que 2 personnes dans la salle demandent instamment que les 2 autres questions (n° 13 et n° 15) soient également discutées dans la même séance.

Nous redistribuons les questions demandées, mais à l'issue de cette première séance, nous n'avons pas eu le temps de traiter les questions 13 et 15.

- Les rythmes scolaires : Cette question est soulevée en comparaison avec d'autres pays européens en particulier l'Allemagne. Mais un intervenant précise que les élèves sont alors laissés à eux-mêmes l'après-midi ce qui nécessite la présence des mères au foyer pour encadrer les enfants.

Une enseignante pointe du doigt la non adéquation des rythmes scolaires avec le rythme propre à l'enfant.

Les semaines de quatre jours dans le pré-élémentaire et l'élémentaire sont d'abord faites pour le confort des adultes qui partent en long week-end. Des enseignants soulignent combien il est difficile à nos enfants de reprendre le rythme le lundi quand il n'y a pas d'école le samedi.

Ils soulèvent d'autre part les manques de points d'accueil dans nos quartiers de zone sensible. On conteste fortement tout projet de régionalisation des vacances. On se pose la question : les enfants de nos quartiers, eux, n'ont pas la possibilité d'avoir des loisirs culturels ou sportifs suggérés par les familles. Le temps libre pour eux se résume aux courses dans le Supermarché ou aux jeux vidéo et aux séances TV.

Du coup on demande du personnel d'accompagnement qui prendrait en charge les enfants en dehors des cours.

La longueur actuelle du temps passé à l'école, a été remise en cause. Six heures de cours d'affilées semblent bien lourdes pour des enfants. On réitère la demande de prise en charge pour des professionnels pour diverses activités de découverte sur le temps scolaire.

Les effectifs : On demande que les classes soient moins chargées.

En particulier pour la préparation de certains objectifs pédagogiques ex : la préparation du B I I .

Il est demandé des maîtres supplémentaires.

Une personne souligne avec force le malaise des enseignants, la non prise en considération du caractère humain de notre école, l'absence de respect de la personne humaine. A ce propos, les classes trop chargées accentuent la difficulté d'intégration des élèves en difficulté, et de tous ceux qui manifestent une différence quelle qu'elle soit.

Le rôle des adultes :

Il est primordial auprès de nos enfants surtout dans les zones sensibles.

Or on constate que ce personnel est d'abord mal remplacé ou pas du tout. Les enseignants malades ou absents pour leur formation ne sont plus remplacés (faute de personnel qualifié).

D'autre part est soulevé le problème de la formation des enseignants. Ceux-ci sortent des UFM non préparés pour affronter des classes difficiles et se retrouvent souvent désarmés moralement et physiquement.

Dans les maternelles on demande plus de personnel d'accompagnement pour assister les enseignants et plus de psychologues et d'aides à l'intégration scolaire dans tous les établissements.

On précise que même lorsqu'il s'agit de congés prévisibles (par exemple les congés maternité ou formation en stages) rien n'est vraiment bien organisé et de nombreux postes d'enseignants restent non pourvus pendant une durée plus ou moins longue ;

On regrette que les parents ne s'impliquent pas d'avantage dans la vie de l'école.

Le cadre de vie :

Les membres de l'équipe éducative de divers établissements demandent que soit établis un état des lieux des travaux à effectuer dans les écoles, afin que les priorités soient prises en compte de façon précise.

---

## Trois priorités pour l'École

**1** Alléger les effectifs des classes, surtout en ZEP afin de faciliter la mise en place d'une pédagogie différenciée et individualisée et rendre plus aisée la gestion du groupe (discipline – violence – conflits).

**2** Recruter un nombre plus important

- De ziliens ou brigades afin que le remplacement des titulaires soit assuré dans de bonnes conditions.
- D'enseignants spécialisés (RASED)
- D'assistants d'éducation.

**3** Assurer une meilleure formation des enseignants, qu'elle soit en adéquation avec la réalité du terrain surtout dans les zones difficiles, et supprimer les listes complémentaires qui n'ont reçu absolument aucune formation.